

FRENCH 1100, INTERMEDIATE FRENCH

SECTION (E) INTENSIVE, FALL 2017

Preliminary course outline, subject to changes and revisions up to the first week of classes

Horaire du cours :	11 h 35 - 13 h 25
Salle de cours :	University Center 279
Instructeur :	AbdeRahim Medjhoum
Bureau :	1607 DT (Dunton Tower)
Heures de bureau :	Vendredi 9 h 25 - 11 h 25 ou sur rendez-vous.
Tél. au bureau :	613 520-2600-2171
Courriel :	rahim.medjhoum@carleton.ca
Coordonnateur du cours :	Frenand Léger – FrenandLeger@cunet.carleton.ca

PLEASE NOTE: PREREQUISITE, PLACEMENT, REGISTRATION

PREREQUISITES AND PRECLUSION:

- **FREN 1002** or [Placement test](https://edc.carleton.ca/french_placement/) (https://edc.carleton.ca/french_placement/) on Carleton Central before registering.
- Precludes additional credit for **FREN 1110**.

PLACEMENT:

- Attendance is mandatory on the first day of classes. The instructor will evaluate you on that day to confirm that FREN 1100 is the appropriate course for you. If the level is judged to be inappropriate, your instructor will recommend a course that meets your needs.
- A change of level will only be taken into consideration if a recommendation form is signed by the instructor and presented in person to the French Department Office (Dunton 1602) within 24 hours. Enrolment permitting, recommended changes will be considered by the French Department Office until Sept. 15th.
- Students who are francophone or who were required to take a higher level in their self-assessment result (more than 130) will not be permitted in this course.
- Students cannot go backwards in a sequence of levels in language courses.

REGISTRATION

As per official regulations in the Undergraduate Calendar, September 19th is the "Last day for registration and course changes in Fall and Fall/Winter courses.

1. DESCRIPTION DU COURS, RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET ATTENTES PARTICULIÈRES

DESCRIPTION DU COURS

Taught in French. Emphasis on speaking, listening, reading and writing skills. Oral presentations, discussions, interviews, reading of novels and magazine articles, listening activities, grammar exercises, compositions. Attendance and participation are compulsory. Limited enrolment. No auditors. Lecture, three hours a week.

Please note: In order to increase progress, students will need to engage independently in language learning outside the official class hours. For success in the course, we expect students *to spend at least six hours a week* studying the material out-of-class

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE (LEARNING OUTCOMES)

By the end of this course, the student is expected to be between B1- B2 levels of the Common European framework of reference for Languages for oral expression and comprehension and between the B1 –B2 levels for reading and writing. As a result, they will have developed and improved their listening, speaking, reading and writing proficiency skills in French, their cultural knowledge and should be ready to take the next language course (FREN 2100) or any one of the 2100 level French courses.

	LISTENING	READING	SPEAKING	WRITING	WRITING	WRITING
B1	I can understand the main points of clear standard speech on familiar matters regularly encountered in work, school, leisure, etc. I can understand the main point of many radio or TV programmes on current affairs or topics of personal or professional interest when the delivery is relatively slow and clear.	I can understand texts that consist mainly of high frequency everyday or job related language. I can understand the description of events, feelings and wishes in personal letters	I can deal with most situations likely to arise whilst travelling in an area where the language is spoken. I can enter unprepared into conversation on topics that are familiar, of personal interest or pertinent to everyday life (e.g. family, hobbies, work travel and current events).	I can write personal letters describing experiences and impressions.	I can connect phrases in a simple way in order to describe experiences and events, my dreams, hopes & ambitions. I can briefly give reasons and explanations for opinions and plans. I can narrate a story or relate the plot of a book or film and describe my reactions.	I can write straightforward connected text on topics, which are familiar, or of personal interest.
B2	I can understand extended speech and lectures and follow even complex lines of argument provided the topic is reasonably familiar. I can understand most TV news and current affairs programmes. I can understand the majority of films in standard dialect.	I can read articles and reports concerned with contemporary problems in which the writers adopt particular stances or viewpoints. I can understand contemporary literary prose.	I can interact with a degree of fluency and spontaneity that makes regular interaction with native speakers quite possible. I can take an active part in discussion in familiar contexts, accounting for and sustaining my views.	I can write letters highlighting the personal significance of events and experiences.	I can present clear detailed descriptions on a wide range of subjects related to my field of interest. I can explain a viewpoint on a topical issue giving the advantages and disadvantages of various options.	I can write clear, detailed text on a wide range of subjects related to my interests. I can write an essay or report, passing on information or giving reasons in support of or against a particular point of view.

ATTENTES PARTICULIÈRES

- **Langue de travail** : Le cours se déroule entièrement en français. Les étudiants doivent parler uniquement français en salle de classe.
- **Présence et participation** : Il y a trois heures de cours. La présence et la participation à ces trois heures d'activités sont obligatoires.
- **Téléphones portables et ordinateurs** : sauf autorisation du professeur, leur usage n'est pas permis en salle de classe.

2. ÉVALUATION ET NATURE DES TRAVAUX

ÉVALUATIONS

- **Language of instruction**

Students and instructors are expected to speak only French in the classroom. Speaking English in class can result in lower marks.

- **Attendance and participation**

A student must attend a minimum of 80% of the classes per semester in order to be considered for a passing grade for that semester. Failure to meet this requirement could result in a failing grade.

- **Term work, tests and examinations**

Students who are unable to attend in-class written tests/examinations or oral examinations must give prior notice and be fully supported by a medical certificate or other appropriate documentation.

No reason other than medical or serious family matters will be accepted for missed tests and presentations. Religious accommodations must be signaled to the professor prior to any missed class. Excuses related to problems with computers or printers will not be accepted, particularly on day of submission (please plan ahead).

The grade for any assignment (oral or written) that is not completed or handed in on the due date will be reduced by 10% per day. **No assignment sent by email or fax will be accepted.**

A missed oral/written test or exam will receive a grade of zero unless the guidelines stated above are followed.

- **Requirements for written and oral work**

Written work that is not well presented and typed will be refused by the professor and subject to the same penalty as late assignments.

- **Final grades**

Standing in a course is determined by the course instructor subject to the approval of the Faculty Dean. This means that grades submitted by the instructor may be subject to revision. No grades are final until they have been approved by the Dean.

• **Grade distribution for each term**

I. Répartition des notes de la session d'automne : 100% de la note finale

➤ Écrit : travaux et examens 60%		
- Travail à domicile de compréhension écrite	10 %	29 septembre
- Travail à domicile de production écrite	10 %	17 novembre
- Test écrit de mi- trimestre (analyse et gram., voc., lec.)	15 %	18-20 octobre
- Examen écrit de fin de trimestre (gram., voc., lec., et écriture)	25 %	(En décembre) Date à préciser plus tard
➤ Oral : travaux et examens 35%		
- Exposé oral en groupe (devant la classe)	10 %	27-29 novembre
- Journal culturel oral	5 %	3 novembre
- Test de compréhension orale	10 %	18-20 octobre
- Examen oral de fin de trimestre	10%	6-8 décembre
➤ Présence et participation 5%		
	5%	

NATURE DES TRAVAUX :

- Acquisition de **compétences grammaticales** à l'aide du manuel Parlons *Grammaire*
- **Lecture et étude** d'articles dans *Au pied de la lettre* ;
- Exercices oraux et écrits pour **l'acquisition d'un vocabulaire** varié (1500 mots) ;
- **Travaux écrits** (travaux de compréhension et de production de récits au passé au 1^{er} trimestre et travaux de compréhension et de production de textes d'idées au 2^e trimestre) ;
- **Participation** : Il y a trois heures de cours. La présence et la participation à ces trois heures d'activités de groupes et de discussions en classe sont obligatoires ;
- Préparation de **tests et d'examens** oraux ;
- **Présentations orales** (1 par trimestre) sur un sujet controversé où l'on présente et défend son point de vue avec des arguments et exemples appropriés ;
- Élaboration d'un journal **culturel** en dehors des heures de cours : en plus des 3 heures de cours, les étudiants doivent consacrer environ 10 heures par trimestre à d'autres activités en français (articles, radio, télévision, théâtre, cinéma, Internet, musique, musée, etc.) Le professeur fournira des renseignements précis quant à la façon de procéder ;
- **Réflexion** seul(e) et en groupes sur les diverses manières d'acquérir des connaissances langagières (**stratégies métacognitives**), de se fixer des objectifs d'apprentissage et de les atteindre qu'ils soient de l'ordre de la compréhension orale et écrite ou de l'expression orale et écrite;

- **Sortie pédagogique culturelle** : Une sortie culturelle en groupe et par session pourrait être organisée. Les étudiants devront payer eux-mêmes les frais associés à cette activité ;
- **Examens écrits** : Il y aura un examen écrit pendant chacune des périodes officielles d'examens. La date des examens sera déterminée par le bureau des examens *Examinations and Scheduling Office*. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site : <http://www.carleton.ca/ses/>;
- **Examens oraux** : Les examens oraux auront lieu à la fin de chaque trimestre.

3. MANUELS :

Les manuels suivants ont été commandés à la librairie de l'Université Carleton :

1. *Parlons Grammaire*, 5^{ième} édition, Barbara E. Sheppard, Nelson, 2009
2. *Au pied de la lettre*, Lynda Dupuis, Kendall Hunt, 2010
3. Textes littéraires (roman ou recueil de nouvelles) à choisir par chaque instructeur (facultatif).

Les livres ci-dessous sont à se procurer par l'étudiant :

- *Bescherelle, l'art de conjuguer*
- Dictionnaire français-anglais (consulter le professeur)

4. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DÉTAILLÉS

À la fin du cours 1100, l'étudiant pourra :

1. Compréhension orale :

- Suivre les points principaux d'une discussion à condition que l'on parle dans un français standard (sans accent prononcé) sur un sujet concret, familier ou dans son domaine de spécialisation.
- Comprendre les points principaux d'un enregistrement audio (reportages, documentaires, entrevues, films et chansons) si le débit est relativement lent et le français standard.
- Utiliser des stratégies personnelles variées afin de vérifier sa compréhension et de se rajuster s'il persiste des lacunes ou des incompréhensions.

2. Expression orale :

- Observer les enchaînements, les élisions et les contractions de façon à être compris.
- Suppléer à ses déficiences linguistiques en exprimant une idée de plusieurs manières sans trop simplifier sa pensée.
- Utiliser de façon pertinente les expressions de transition telles que : je veux dire, ça dépend de, en tout cas, même si, quand même, peu importe, etc.
- Prendre part et soutenir une conversation simple et parfois faire face à des éléments imprévisibles.
- Établir des comparaisons.
- Poser des questions claires en variant les structures.
- Trouver des formules approximatives quand le vocabulaire manque.
- Exploiter des éléments paralinguistiques (gestes et intonations expressives) pour donner plus de force au message.
- Relater en détails une expérience et décrire ses sentiments et ses réactions.
- Justifier et expliquer ses intentions, projets ou actions.

- Raconter des événements au présent, futur et passé malgré des difficultés à exprimer l'antériorité au passé, être en mesure de faire comprendre certains détails.
- Présenter un sujet proposé par le professeur au groupe en suivant un plan bien structuré.
- Exprimer son opinion et l'illustrer à l'aide d'exemples appropriés (2^e trimestre).
- Formuler des hypothèses simples
- Résumer oralement les idées essentielles d'un article dans ses propres mots

3. **Compréhension écrite :** À travailler au cours des deux trimestres

- Comprendre et choisir la bonne définition dans un dictionnaire, celle qui est adaptée au contexte.
- Comprendre les idées principales et secondaires d'articles sur des sujets d'actualité, universitaires ou familiaux.
- Comprendre les prises de position d'un auteur et en saisir les arguments importants.
- Deviner le sens des mots inconnus grâce au contexte.
- Lire des critiques se rapportant à la culture (films, chansons, livres) et comprendre les affirmations les plus pertinentes.
- Saisir les points essentiels d'une lecture en relation avec ses études, son domaine de spécialisation ou ses intérêts personnels.
- Parcourir ses manuels de cours ou un article afin de trouver et comprendre les explications nécessaires pour résoudre un problème en particulier.

4. **Expression écrite :**

- Faire un plan structuré avant la rédaction d'un travail écrit ou d'une composition dirigée (nécessaire pour faire le récit au passé au premier trimestre et l'argumentation au deuxième trimestre).
- Décrire des personnes, des lieux, des sentiments et des expériences de façon détaillée (dès le début du trimestre).
- Présenter un sujet de manière claire et structurée afin de mettre en relief les points essentiels (pour les 2 trimestres).
- Raconter des événements au temps présent, futur et passé en utilisant les marqueurs de temps et de logique appropriés (1^{er} trimestre).
- Utiliser des phrases simples et plus complexes pour décrire une réalité, raconter une histoire, commenter un événement, critiquer un film, comparer deux éléments ou résumer un article ou un texte à l'étude (pour les 2 trimestres).
- Réagir par écrit à une situation hypothétique en exprimant diverses possibilités (2^e trimestre).
- Défendre une idée en illustrant son raisonnement à l'aide d'exemples précis; utiliser les expressions d'opinion requises et les formules de transition nécessaires (2^e trimestre).
- Rédiger des textes cohérents entre 300 et 450 mots sur des thèmes variés ou sur des événements et des expériences personnelles.

Compétences grammaticales et lexicales à acquérir dans le cours 1100 à l'oral et à l'écrit :

1. Compétences grammaticales : manuel de cours *Parlons Grammaire*

- Reconnaître et comprendre les 9 parties du discours (1^{er} trimestre).
- Connaître et utiliser les temps de verbes suivants : le présent, le passé composé, l'imparfait, le plus-que-parfait et le futur simple (1^{er} trimestre).
- Utiliser le conditionnel présent (1^{er} trimestre)

- Reconnaître le conditionnel passé et le futur antérieur (1^{er} trimestre.)
 - Utiliser les verbes pronominaux les plus communs (réfléchis et réciproques) à tous les temps connus (1^{er} et 2^e trimestre).
 - Utiliser le mode impératif (1^{er} trimestre).
 - Utiliser le mode subjonctif (1^{er} et 2^e trimestre).
 - Utiliser les marqueurs de temps qui situent le début du récit, une séquence d'événements et la conclusion (1^{er} trimestre).
 - Utiliser les pronoms personnels (sujets, objets et disjoints) (2^e trimestre).
 - Utiliser les pronoms relatifs simples et reconnaître les pronoms relatifs composés (2^e trimestre).
 - Utiliser les formes affirmatives, négatives et interrogatives (2^e trimestre).
 - Utiliser certains infinitifs (les plus fréquents) sans préposition, avec la préposition à et de (1^{er} et 2^e trimestre).
 - Utiliser les qualificatifs, les comparatifs et les adverbes (2^e trimestre).
 - Utiliser les prépositions devant les noms de pays et de continents (2^e trimestre).
 - Utiliser les expressions qui servent à exprimer son opinion et à défendre des idées (elles marquent la chronologie, l'opposition, l'explication, la cause, la conséquence et la conclusion) (2^e trimestre).
2. Compétences lexicales : manuels de cours *Au pied de la lettre* et *Parlons Grammaire*
- En 1100, l'étudiant apprendra approximativement 1500 mots puisés presque entièrement dans le manuel de cours Au pied de la lettre et quelques uns de l'ordre grammatical dans Parlons Grammaire. Aussi, il devra maîtriser à tous les temps connus les 50 verbes les plus fréquemment utilisés en français standard.
 - Premièrement, dans Au pied de la lettre, l'étudiant devra lire huit textes échelonnés sur 2 trimestres afin de découvrir et apprendre les mots-clés qui lui permettront de saisir la pensée de l'auteur. D'autres lectures pigées çà et là viendront compléter l'acquisition de nouveaux mots.
 - Dans la section Vocabulaire et Expansion du vocabulaire de leur manuel de lecture, les techniques utilisées pour l'apprentissage de mots nouveaux, leur acquisition, leur rétention, leur intégration et leur transfert, sont multiples et peuvent inclure l'usage du dictionnaire et du Bescherelle. Elles comportent de la recherche de synonymes, d'antonymes, de dérivés, à la mise en contextes variés.
 - Les exercices oraux et écrits faits seuls ou en équipes favorisent la rétention des formes, des sens et des règles d'emploi des mots. L'apprentissage du lexique se fait donc en contexte et l'acquisition est organisée autour de mots-clés.
1. Stratégies d'apprentissage **cognitives** et **métacognitives** à développer dans le cours 1100 :
- Stratégies cognitives :
- Prendre des notes de cours structurées et complètes (1^{er} et 2^e trimestre).
 - Spécifier ce qu'il devra étudier, préparer ou mémoriser pour le cours suivant (1^{er} et 2^e trimestre).
 - Grouper la matière vue en classe selon des catégories, des fonctions langagières ou des thèmes (1^{er} et 2^e trimestre).
 - Énumérer les mots nouveaux, les concepts nouveaux appris dans le cours (1^{er} et 2^e trimestre).
 - Chercher, s'il y a lieu, des sources de référence pour clarifier ou compléter la matière non seulement avec un dictionnaire mais aussi auprès de locuteurs compétents ou dans une grammaire, sur le Net, au soutien à l'écrit, etc. (1^{er} et 2^e trimestre).

- Déduire ou induire des règles selon la matière vue en classe (1^{er} et 2^e trimestre).
- Comparer des éléments opposés : sa langue maternelle et la langue cible, les deux préfaces de ses manuels de cours, etc. (1^{er} et 2^e trimestre).
- Inférer en recourant à son intuition lors de certaines tâches, deviner intelligemment, utiliser ce qu'il sait déjà afin d'induire le sens des éléments nouveaux surtout pour la lecture et la compréhension auditive (1^{er} et 2^e trimestre).
- Décrire et raconter ce qu'il a fait, ce qu'il a appris et ce qu'il va faire de concret pour intégrer ses nouvelles connaissances dans sa mémoire à long terme (1^{er} et 2^{ième} trimestre).
- Expliquer dans ses mots le matériel présenté en classe et être en mesure de spécifier ce qu'il n'a pas compris et ce qu'il va faire pour solutionner son problème (1^{er} et 2^e trimestre).
- Résumer une règle ou une information qui permet d'accomplir une tâche langagière (1^{er} et 2^e trimestre).
- Paraphraser lorsqu'il manque de vocabulaire en choisissant d'autres mots ou phrases pour réaliser une tâche commune de communication (1^{er} et 2^e trimestre).
- Élaborer afin d'établir des liens entre les éléments nouveaux et ses connaissances antérieures; faire des associations, des analogies, contextualiser, relier des informations à des concepts en mémoire, construire du sens, placer ses nouvelles connaissances dans sa mémoire à long terme (1^{er} et 2^e trimestre).
- Pratiquer sa langue cible en saisissant toutes les occasions qui lui sont offertes de communiquer; répéter seul ou en groupes des segments de la langue, penser ou se parler à soi-même en français; tester et réutiliser avec des pairs des mots, des phrases ou des règles appris en classe. Être en mesure de dire quoi et quand il a pratiqué la langue en classe ou à l'extérieur de la classe (avec des amis, au téléphone, au soutien à l'écrit ou à l'oral, etc.) (1^{er} et 2^e trimestre).
- Réviser avant le prochain cours et par la suite régulièrement ses notes de cours, ses notes personnelles prises dans son journal afin de se familiariser avec la matière et d'intégrer de nouvelles connaissances (1^{er} et 2^e trimestre).
- Critiquer en donnant son opinion sur tel ou tel aspect du cours (2^{ième} trimestre).

➤ Stratégies métacognitives :

- *Au cours des deux trimestres*, l'étudiant devra réfléchir sur son processus d'apprentissage, comprendre les conditions qui le favorisent, organiser et planifier ses activités en vue de remplir ses objectifs et apprendre à s'autoévaluer et à s'autocorriger.
- Il devra pendant la durée du cours 1100 :
- Anticiper et planifier : se fixer des buts, prévoir les éléments nécessaires à l'accomplissement d'une tâche.
- Être attentif : maintenir son attention
- S'autogérer : comprendre les conditions qui facilitent son apprentissage
- S'autoréguler : vérifier et corriger sa performance
- Identifier le problème : cerner ce qui ne fonctionne pas ou ce qui empêche l'apprentissage ou l'accomplissement d'une tâche langagière
- S'autoévaluer : évaluer le résultat de sa performance langagière ou de ses apprentissages

5. AUTRES RÈGLEMENTS FACULTAIRES

PLAGIAT

The University Senate defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*” This can include:

- reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source;
- submitting a take-home examination, essay, laboratory report or other assignment written, in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, or paraphrased material, concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another’s data or research findings;
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another’s works and/or failing to use quotation marks;
- handing in "substantially the same piece of work for academic credit more than once without prior written permission of the course instructor in which the submission occurs."

Plagiarism is a serious offence that cannot be resolved directly by the course’s instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of "F" for the course.

Be aware that in languages courses, the following are considered to be acts of plagiarism:

- copying from any source (paper or electronic) including online translators;
- paraphrasing from any source (paper or electronic) including online translators, without quotation mark and or appropriate referencing;
- having someone else compose all or parts of your assignment;
- passing off someone else” oral or written assignment/presentation as your own.

ACCOMMODEMENTS

Academic Accommodation

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request the processes are as follows:

Pregnancy obligation: write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details see the Student Guide

Religious obligation: write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details see the Student Guide

Academic Accommodations for Students with Disabilities: The Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) provides services to students with Learning Disabilities (LD), psychiatric/mental health disabilities, Attention Deficit Hyperactivity Disorder (ADHD), Autism Spectrum Disorders (ASD), chronic medical conditions, and impairments in mobility, hearing, and vision. If you have a disability requiring academic accommodations in this course, please contact PMC at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation. If you are already registered with the PMC, contact your PMC coordinator to send me your Letter of Accommodation at the beginning of the term, and no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with me to ensure accommodation arrangements are made. Please consult the PMC website for the deadline to request accommodations for the formally-scheduled exam (if applicable).

INTELLECTUAL PROPERTY

Student or professor materials created for this course (including presentations and posted notes, labs, case studies, assignments and exams) remain the intellectual property of the author(s). They are intended for personal use and may not be reproduced or redistributed without prior written consent of the author(s).

Course Sharing Websites

Classroom teaching and learning activities, including lectures, discussions, presentations, etc., by both instructors and students, are copy protected and remain the intellectual property of their respective author(s). All course materials, including PowerPoint presentations, outlines, and other materials, are also protected by copyright and remain the intellectual property of their respective author(s). Students registered in the course may take notes and make copies of course materials for their own educational use only. Students are not permitted to reproduce or distribute lecture notes and course materials publicly for commercial or non-commercial purposes without express written consent from the copyright holder(s).